

SAINT-AMARIN *Les Dorees*

Ville de
SAINT-AMARIN



le bulletin municipal d'informations
N° 29 - Juillet 2015



Le Mot du Maire



L'été est bien arrivé, c'est une très belle saison pour nous tous mais aussi pour les nombreux touristes et vacanciers qui viennent découvrir notre belle cité fleurie.

Le beau temps n'a cessé d'accompagner les manifestations qui ont animé la commune depuis le début de l'été: feu de la Saint-Jean avec son beau feu d'artifice dont la construction a été assurée par des bénévoles et la très réussie fête de la tarte flambée organisée par la Musique Municipale. On a pris l'habitude du soleil, du ciel bleu, des soirées qui se prolongent et des tombées de nuit chaudes. Nous devons donc tous être bien prêts pour passer dans les meilleures conditions ces mois estivaux.

Et bien pour nous les communes, les temps changent. C'est pour dire que le climat est morose dans nos collectivités.

La réduction des dotations que nous impose l'État depuis quelques années commence maintenant à se faire sentir sérieusement. Projetée à échéance de deux, trois ans, elle devient même anxiogène pour un grand nombre de maires.

Dans le même temps, une succession de lois, « MPTAM » « NOTRe » pour les principales, sont votées par l'Assemblée Nationale avec comme objectif annoncé de rationaliser les collectivités, mais dans la réalité de continuer de créer de nouvelles strates et ainsi de nouveaux coûts.

Dans le même temps aussi de nouvelles normes (accessibilité) avec donc des dépenses obligatoires!

Sommes-nous égaux devant l'impact de ces baisses drastiques? Bien sûr que non! Dans les grandes métropoles ou agglomérations, la baisse des dotations de l'État est encore en partie compensée par le gain de population et le dynamisme de l'activité des entreprises. Dans les territoires ruraux ou ceux comme nous qui ont connu le déclin industriel... point de ce dynamisme-là!

Bref, on a vu fleurir ce printemps, autour de nous, des hausses d'impôts locaux. Et chez nous à Saint-Amarin pas de hausse d'impôts locaux. Au prix d'effort important d'économie, nous avons décidé une nouvelle fois, de ne pas augmenter le taux de nos impôts locaux.

Il va de soi que nous mettrons tout en œuvre pour maintenir nos investissements. S'il est un exercice difficile, complexe et délicat sur chaque année d'un mandat, c'est bien la préparation des budgets.

Cette année n'a pas failli à cette « tradition » car il s'agissait de concilier les engagements déjà pris et les projets prévus pour répondre à vous tous administrés, sans pour autant se servir de la fiscalité comme levier et ce malgré cette baisse significative des dotations. Malgré tout on ne baisse pas les bras. On ne pleure pas sur notre sort, on ne rejette pas la faute sur les autres. On fait ce que nous faisons depuis tant d'années, on travaille, on s'adapte, on trouve des solutions avec nos partenaires. Il y a toujours des enseignements à tirer des épreuves que nous impose la vie... à l'échelle d'une commune comme dans nos vies quotidiennes.

Ceux consistant à tenir bon et avoir « une volonté de faire » n'est pas le remède miracle... mais elle est la condition sine qua non pour avancer!

Dans les pages qui suivent vous verrez une nouvelle fois que nous maîtrisons parfaitement nos budgets. Vous pourrez également prendre connaissance des travaux réalisés et de nombreuses informations qui concernent la vie St Amarinoise et notamment le programme des manifestations à venir qui s'annonce encore une fois très dense et très varié.

C'est sans aucun doute une de nos plus grandes richesses que de pouvoir compter sur de très nombreuses structures, institutions ou associations qui proposent toutes des activités de qualité.

Toutes ces animations sont un atout majeur pour l'attractivité de notre commune. Je tiens à remercier une nouvelle fois, toutes celles et ceux qui participent à leur bonne organisation et qui font vivre au quotidien notre chère cité!

Je suis persuadé que travailler ensemble est la clé de la réussite pour continuer à dynamiser notre belle Ville de Saint-Amarin.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été rempli de beaux moments de partage et de bonheur.

avec mes plus fiolètes et dévoués sentiments

Charles WEHRLLEN, Maire



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 4 mars 2015 à 20 h

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 DÉCEMBRE 2014 :

Le compte rendu de la séance du 19 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

2. PROGRAMME DES TRAVAUX 2015 EN FORÊT COMMUNALE - DÉLIB. 2015-01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**,
✓ **APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation 2015, et le programme des travaux patrimoniaux (infrastructure, maintenance, touristique, sylviculture, et travaux divers).

3. ÉTAT D'ASSIETTE 2016 DES COUPES À MARTELER - DÉLIB. 2015-02

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**,
✓ **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes à marteler pour 2016.

4. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES - DÉLIB. 2015-03

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
APPROUVE le vote des subventions suivantes :

- 1 200 € au **SKI CLUB EDELWEISS**, destinée à l'organisation du « Grand Prix international du Markstein » **FIS dames 2015**
- 460 € à l'Union Paroissiale pour le Groupe Pelé Lourdes ;

PREND ACTE du règlement de 1 203.- € à CHOPIN-HEITZ pour les sorties ski de janvier 2015 dans le cadre du Projet « découverte du ski alpin » des classes CM1 et CM2.

5. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - DÉLIB. 2015-04

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,
A. DÉCIDE la création à compter du 1^{er} avril 2015 d'un poste à temps complet 35/35^e au grade d'Adjoint Administratif de 2^e Classe.

B. FIXE le tableau des effectifs du personnel communal fonctionnaire au 1^{er} avril 2015.

6. MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX

A. AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE RUE DU PANORAMA - MAÎTRISE D'ŒUVRE - Délib. 2015-05

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**,
PREND ACTE

1. que la mission de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la voirie rue du Panorama a été confiée à BETIR SARL, Bureau d'Ingénierie d'AMMERSCHWIHR (68) pour un montant de 7 198 € HT.

2. de la demande de subvention déposée au Conseil Général.

B. AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE DE LOISIRS ET MULTISPORTS - MAÎTRISE D'ŒUVRE - Délib. 2015-06

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**
✓ **PREND ACTE**

3. que la mission de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une zone de loisirs et multisports a été confiée à BETIR SARL, Bureau d'Ingénierie d'AMMERSCHWIHR (68) pour un montant de 8 198 € HT.

4. de la demande de subvention déposée au Conseil Général et auprès du Député Sordi dans le cadre de la Réserve Parlementaire.

7. ACQUISITION DE MATÉRIEL - DÉLIB. 2015.07

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** :

✓ **APPROUVE** l'acquisition d'un vidéoprojecteur de marque PANASONIC 4000 lumens avec écran et télécommande pour le Cercle Catholique.

8. PARTICIPATION À L'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE RUE DE L'INDUSTRIE - DÉLIB. 2015-07

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** :

✓ **APPROUVE** l'extension du réseau d'eau potable entre les numéros 6 et 10 de la rue de l'Industrie

✓ **AUTORISE** le mandatement du 1/3 de la dépense soit 3 386,88 € HT correspondant à la part dont la commune doit s'acquitter dans l'extension du réseau ;

9. AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP) - DÉLIB. 2015.09

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** :

✓ **APPROUVE** le projet d'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée pour l'ensemble des bâtiments communaux classés en Établissements Recevant du Public (ERP) ;

✓ **AUTORISE** le Maire à confier la mission d'Accompagnement dans le cadre d'un Ad'AP à APAVE Alsacienne SAS sise 2 rue Thiers BP 1347 - 68056 MULHOUSE Cedex.

10. DIVERS & COMMUNICATIONS

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 8 avril 2015 à 18 h 30

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 4 MARS 2015 :

Le compte rendu de la séance du 4 mars 2015 est approuvé à l'unanimité, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

2. MANDAT AU CENTRE DE GESTION - DÉLIB. 2015-10

Le conseil municipal,

✓ **DÉCIDE** de charger le Centre de Gestion du Haut-Rhin de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès



Le Conseil Municipal

d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

3. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2014

2015-11: COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU BUDGET GÉNÉRAL

Le conseil municipal, APPROUVE à l'unanimité les résultats des différentes sections budgétaires:

RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET 2014:

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2014	1 398 194,37 €
Déficit d'investissement de l'exercice 2014	210 949,70 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLÔTURE	1187 244,67 €

2015-12: COMPTE DE GESTION 2014 DU BUDGET GÉNÉRAL

Le conseil municipal, DÉCLARE à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET GÉNÉRAL - DÉLIB. 2015-13

Le Conseil Municipal, APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2014 du budget Général comme proposé.

5. DÉTERMINATION DE L'ENVELOPPE DE CRÉDITS AFFECTÉS AU RÉGIME INDEMNITAIRE - DÉLIB. 2015-14

Le Conseil Municipal, DECIDE de fixer l'enveloppe de crédits affectés au régime indemnitaire telle que proposée par le Maire.

6. BILAN 2014 DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS - DÉLIB. 2015-15

Le Conseil Municipal, PREND ACTE sur l'exercice 2014:

• **De la perception du produit** de la cession des actions Espace Rhénan détenues par la Ville pour un montant de 1 128,12 €.

7. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2015 DES TAXES DIRECTES LOCALES - DÉLIB. 2015-16

Le Conseil Municipal, DÉCIDE, le maintien à l'identique de 2014 des taux d'imposition de la fiscalité ménage de la commune pour l'exercice 2015,

1. HABITATION:	9,05 %
2. FONCIER BÂTI:	12,66 %
3. FONCIER NON BÂTI:	75,86 %

8. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES

Le conseil municipal ACCEPTE le maintien des montants votés en 2014 repris dans l'annexe budgétaire.

9. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF GENERAL 2015 - DÉLIB. 2015-17

Le conseil municipal ADOPTE à l'unanimité, le budget primitif 2015 et l'arrête aux montants suivants:

• Dépenses totales de fonctionnement	2 960 000 €
--------------------------------------	-------------

• Recettes totales de fonctionnement	2 960 000 €
• Dépenses d'investissement	1 700 000 €
• Recettes d'investissement	1 700 000 €

soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2015 de 4 660 000 €.

10. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET FORÊT 2014

2015-18: COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET FORÊT 2014

Le conseil municipal,

APPROUVE à l'unanimité les résultats des différentes sections budgétaires:

RESULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET FORÊT 2014:

Excédent de fonctionnement	42 433,12 €
Excédent d'investissement	401,58 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE	42 834,70 €

2015-19: COMPTE DE GESTION DU BUDGET FORÊT 2014

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2014**,

Considérant **la conformité avec le Compte Administratif**

Déclare **à l'unanimité**, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

11. AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET FORÊT 2014 - DÉLIB. 2015-20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

APPROUVE

• l'affectation de la globalité de l'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice 2014, soit un montant de **42 433,12 €** en recette de fonctionnement du Budget Primitif 2015;

• l'affectation de la globalité de l'excédent de la section d'investissement de l'exercice 2014, soit un montant de **401,58 €** en recette d'investissement du Budget Primitif 2015.

12. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF FORÊT 2015 - DÉLIB. 2015-21

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications qui lui sont données et après avoir étudié le projet de budget qui lui est soumis,

✓ **ADOPTE** à l'unanimité, le budget primitif Forêt 2015 et l'arrête aux montants suivants:

• Dépenses totales de fonctionnement	271 500 €
• Recettes totales de fonctionnement	271 500 €
• Dépenses d'investissement	17 500 €
• Recettes d'investissement	17 500 €

soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2014 de 289 000 €.

13. DIVERS & COMMUNICATIONS



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 29 juin 2015 à 20 h

2. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES - DÉLIB. 2015-22

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

VOTE les subventions exceptionnelles suivantes:

- 1 200 € aux œuvres sociales du GAS 68 ;
- 260 € à l'École Élémentaire pour la sortie « Classe verte CE2 »
- 1 140 € à la Musique Municipale pour la formation 2014/2015 de 5 élèves ;
- 3 100 € à la Musique Municipale pour les frais de direction.

3. DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF N° 1/2015 - DÉLIB. 2015-23

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

✓ **DÉCIDE** de voter le mouvement de crédits ci-après:

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
	4 500,00 €	10 000,00 €
D 022: Dépenses imprévues de fonctionnement	562,00 €	
D 73925: Fonds de péréquation des recettes fiscales		562,00 €
	3 938,00 €	10 562,00 €

4. NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (N.A.P.) - DÉLIB. 2015-24

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

✓ **DÉCIDE** de développer de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) au sein du service enfance et jeunesse (en charge du périscolaire) de la Communauté de Communes agissant pour le compte des communes.

✓ **APPROUVE** l'avenant à la convention de partenariat.

5. INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME - DÉLIB. 2015-25

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

✓ **DÉCIDE** d'approuver la création d'un service commun au sein de la Communauté de Communes qui instruira les autorisations d'occupation des sols de notre territoire.

✓ **APPROUVE** la convention portant mise en commun d'un service instructeur au sein de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

✓ **AUTORISE** son Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

6. RECENSEMENT 2016: AGENTS RECENSEURS ET COORDONNATEURS - DÉLIB. 2015-26

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

✓ **CHARGE** le Maire de procéder aux enquêtes de recensement, et de les organiser,

✓ **CRÉE** cinq postes occasionnels d'agents recenseurs,

✓ **DÉSIGNE** un coordonnateur d'enquête en la personne de Christine DAVID, DGS, chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, et un coordonnateur suppléant en la personne d'Aline MUNSCH, responsable du service population.

7. RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA TRÉSORERIE - DÉLIB. 2015-27

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

✓ **DÉCIDE** l'établissement d'un nouveau contrat de location pour l'occupation des locaux du 5, rue Georges Clémenceau à Saint-Amarin pour les Services de la Trésorerie;

✓ **PRÉCISE** que ce bail sera établi pour une durée de 9 années entières et consécutives avec effet du 1er juillet 2015;

8. DÉPART À LA RETRAITE DU PERSONNEL ENSEIGNANT - DÉLIB. 2015-28

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

✓ **APPROUVE** l'organisation d'une cérémonie de départ à la retraite de M^{me} Martine GONKEL, Directrice de l'École Élémentaire le vendredi 3 juillet 2015;

✓ **VOTE** le crédit correspondant en vue de l'organisation de cette cérémonie et de l'acquisition d'un bon-cadeau à remettre à la bénéficiaire.

9. CHASSE COMMUNALE - DÉLIB. 2015-29

Le conseil Municipal, après avoir ouï les explications de M. le Maire,

✓ **APPROUVE** à l'unanimité, la liste des membres de la Société de Chasse St Georges du Markstein et les autorise à chasser sur le ban communal;

✓ **ÉMET** un avis favorable à la nomination de MM. Arnaud LOCATELLI, Bernard MENNY et Gilbert ROULLET (sous réserve de la présentation des justificatifs) en qualité de gardes-chasse privés du lot unique de Saint-Amarin;

✓ **PREND ACTE** du plan de chasse arrêté par la préfecture pour la période 2015-2016.

10. DIVERS & COMMUNICATIONS

VOIRIE RUE DU PANORAMA - ATTRIBUTION DU MARCHÉ - Délib 2015.30

Le conseil municipal, dans le cadre des délégations consenties au Maire,

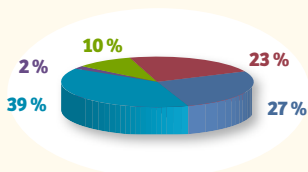
✓ **PREND ACTE** de l'attribution du marché d'aménagement de la voirie rue du Panorama à l'entreprise **TRANSROUTE** conforme dans l'estimation.



Le budget 2015

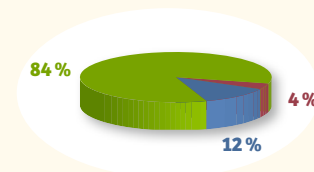
Dépenses de fonctionnement 2 960 000 €

Charges à caractère général	792 200
Charges de personnel	676 800
Charges de gestion courante	285 650
Charges financières	50 000
Virement à la section d'investissement	1 155 350



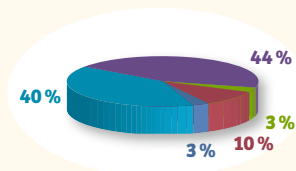
Dépenses d'investissement 1 700 000 €

Déficit d'investissement reporté	210 949,7
Remboursement d'emprunts	66 950,3
Travaux d'investissement	1 422 100



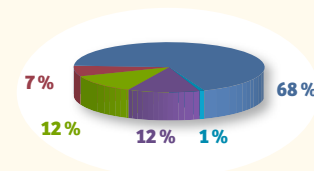
Recettes de fonctionnement 2 960 000 €

Produits des services	74 900
Dotations et participations	304 387,33
Loyers	102 400
Impôts et Taxes	1 291 068
Excédent de fonct. Reporté	1 187 244,67



Recettes d'investissement 1 700 000 €

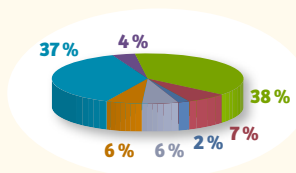
Virement à la section de fonctionnement	1 155 350
Subventions d'investissement	112 000
Excédent de fonctionnement capitalisé	210 949,7
Cession terrains et bâtiments	200 000
Dotations	217 003



Le budget forêt

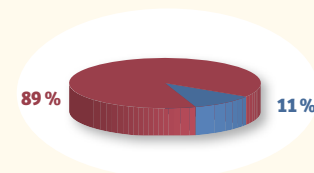
Dépenses de fonctionnement 271 500 €

Débardage	5 000
Honoraires ONF	20 000
Entretien	104 000
Autres charges	10 568,58
Personnel	100 000
Remboursement frais de gestion COM.COM	15 000
Virement section d'investissement	16 931,42



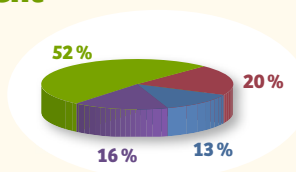
Dépenses d'investissement 17 500 €

Immobilisations corporelles (plantations)	2 000
Immobilisations en cours (pistes, routes)	15 500



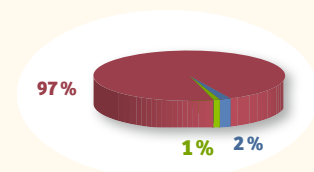
Recettes de fonctionnement 2 960 000 €

Menus produits, bois d'affouage	34 226,88
Dotations et participations	54 600
Coupes de bois	140 240
Excédent de fonctionnement reporté	42 433,12



Recettes d'investissement 17 500 €

Excédent d'investissement reporté	401,58
Virement à la section de fonctionnement	16 931,42
Amortissement des plantations	167





La vie dans notre cité

Sensibilisation aux valeurs de la République

Suite aux événements de début janvier 2015, la municipalité a souhaité sensibiliser les enfants aux valeurs de la République. Le CME a accueilli très favorablement cette proposition et nos services techniques ont procédé à l'installation de drapeaux (français et européens), de blasons tricolores comportant la devise « Liberté-Égalité-Fraternité » et de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 à l'école élémentaire ainsi qu'à l'école maternelle.



Les Brevés

SAINT-AMARIN

Commémoration 18 juin

En présence de M. Daniel MERIGNARGUES, sous-préfet et d'Annick LUTENBACHER, notre nouvelle conseillère départementale, notre Maire, Charles WEHRLÉN, a rappelé le contexte de l'appel du 18 juin par le Général de GAULLE, l'un des actes qui marque notre histoire. La clique de sapeurs-pompiers, la musique municipale, les associations patriotiques, les enfants du CME et aussi de nombreux citoyens ont manifesté par leur présence leur attachement aux valeurs républicaines qui sont les nôtres. Cette commémoration a permis de distinguer nos sapeurs-pompiers par des passages de grades et une médaille de reconnaissance. Au terme de la cérémonie officielle, la mairie a offert le pot de l'amitié.



La vie dans notre cité

Activités du Conseil Municipal des Enfants

Chasse aux œufs

La première chasse aux œufs, organisée conjointement par le Conseil Municipal des Enfants et l'association ARCS, s'est déroulée le samedi 28 mars 2015 à 15 h et a connu un grand succès. Environ 300 personnes (parents et membres de la famille) étaient présentes. 80 enfants (59 étaient scolarisés à l'école élémentaire et 21 à l'école maternelle) ont été accueillis par le Maire, Charles Wehrlen, et Cyrille Ast, son premier adjoint, qui avaient préparé activement cette manifestation.

Plus de 500 œufs ont été cachés après avoir été peints par l'équipe organisatrice. Certains participants ont pu confectionner un masque de lapin avant de partir « chasser ». Emmanuelle Schueller, directrice d'ARCS, a dévoilé le scénario aux enfants et leur a expliqué le déroulement et le règlement de la chasse aux œufs. Tous les enfants ont été récompensés et les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un lot supplémentaire. Enfin, pour clore cette manifestation, tous les participants et spectateurs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



Participation à la journée citoyenne

Les enfants du CME ont également prêté main-forte lors de l'opération « nettoyage » du samedi 30 mai 2015. Ils ont ramassé les papiers et débris qui se trouvaient sur le terrain de jeux en face du CAP, sur le parking de la gare et dans la cour de l'école élémentaire. D'autre part, sous la houlette de Monsieur Mezzarobba, ils ont repeint le rocher d'escalade. Ils ont été récompensés par un goûter et une collation servie au Cercle catholique.





La vie dans notre cité

Sécurisation des déplacements des enfants

Sur proposition du CME, la ville a acquis une soixantaine de gilets jaunes fluorescents afin de sécuriser les déplacements de nos enfants lors des sorties scolaires.



Sortie à la Mine Saint Nicolas de Steinbach

Mardi 23 juin 2015, Les enfants du CME ont répondu favorablement à l'invitation qui leur avait été faite par Monsieur Lucien Arnold, habitant de Saint-Amarin et membre bénévole de l'association qui entretient la mine et assure de nombreuses visites. Les enfants ont pu imaginer dans quelles conditions les mineurs travaillaient. En effet, l'atmosphère était très humide et un timide 9° pointait au thermomètre ! La municipalité remercie chaleureusement son guide du jour, ainsi que son épouse qui avait préparé le goûter !





*L*a vie dans notre cité

De nombreux travaux ont été entrepris pour entretenir et embellir notre cité



Plantation d'une haie le long du parking de la rue du cerf



Pavoisement des écoles



Réparation à l'identique du pont du Kattenbach



Drainage des eaux de pluie sur la route de Geishouse



Travaux d'élagage le long de la Thur



Travaux de sécurisation de l'aire de jeux



Essais de désherbage à la vapeur



Réfection du chemin du Kleinweg





La vie dans notre cité

Les Brèves

SAINT-AMARIN



Réfection d'enrobés place Foch



Remise en état rue du Panorama



Réparation mur du cimetière



Traux de récupération des eaux de pluie rue Maréchal Joffre

Tour de la Vallée

107 km à pied au départ de Saint-Amarin. Pour sa 40^e édition, 800 marcheurs se sont donnés rendez-vous pour s'élancer pour parcourir 107 km et franchir presque 6000 mètres de dénivelé.

Le Club Vosgien, organisateur de l'événement, avait bien fait les choses, balisage du parcours, suppression d'obstacle, assistance, accueil. Tout a été organisé pour que cet événement sportif soit une réussite.





La vie culturelle

Avec nos associations, la culture vibre !

Musique, Chant, Théâtre, Danse, Expo, Conférences, voilà le cocktail proposé par nos associations locales. CAPSA, Musique Municipale, EMHT, TASA, Ouver'Thur, LPO, Club Vosgien, AMIEL, SESAME, TET, Amis carnavaliers, Majorettes ont animé ce semestre avec des événements de qualité. Le public, venu en grand nombre, a apprécié tous ces beaux moments. Un grand merci à nos associations qui font vibrer la culture dans notre cité !

Les Brèves

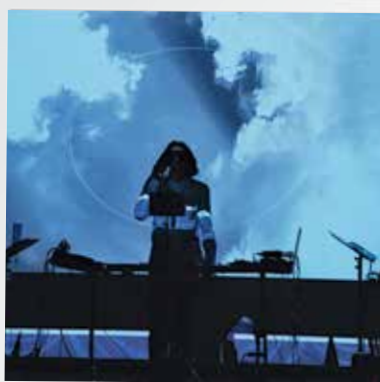
SAINT-AMARIN



Expo photo au CAP Le 30 janvier
(organisation LPO)



Conférence Club Vosgien au CAP
Le 6 février



Le Souffleur de Sons en concert au CAP
Le 21 février (organisation CAPSA)



Morgastrich 22 février (organisation
Amis Carnavaliers)



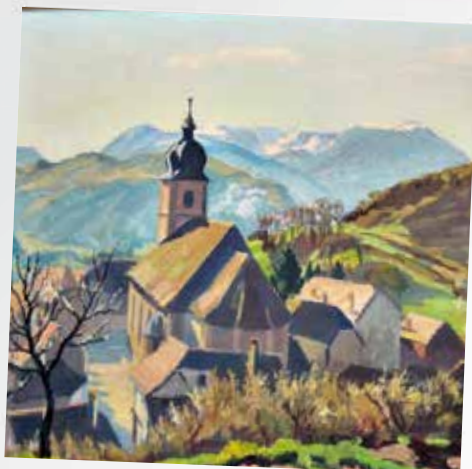
Gala Volksmusik au CAP 1^{er} mars
(organisation CAPSA)



Concert mandolines à l'église Le 11 avril
(organisation AMIEL)



La vie culturelle



**Expo peintres alsaciens au CAP le 12 avril
(organisation CAPSA)**



**Concert 27^e BCA au CAP le 23 avril
(organisation CAPSA)**



**Gala des majorettes de Saint Amarin
au CAP le 13 juin**



**Gala danse le 26 juin au CAP
(organisation Ouver' Thur)**



Concert Musique Municipale au CAP le 30 mai

Nous pouvons citer également la conférence de SESAME, les conférences-débats de TET, le concert de l'EMHT.

N'oublions pas non plus le repas malgache organisé par AMIEL...

Enfin, la clique Thur et Doller s'est retrouvée à Paris à l'occasion de la cérémonie de raviage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Cinquante musiciens issus des différents corps de pompiers du Pays Thur Doller ont constitué la clique qui représentait notre territoire à cette cérémonie du souvenir.

La vie culturelle

Une nouvelle expo au musée Serret

Les amis du musée Serret propose au public une belle collection de modèles réduits d'avions de chasse et bombardiers après un grand travail de restauration. Le musée propose également une exposition de céramiques dédiées au Petit Prince de Saint Exupéry. Les céramiques sont l'œuvre d'une artiste de la vallée, Madame Richarde Kubler.



Feu de la saint jean

Un groupe de jeunes bénévoles ont relevé le challenge, construire un bûcher digne de ceux construits par leurs aînés, pour que le feu de la Saint Jean crépite ce soir de 21 juin, dans le respect de la tradition.

Au-dessus des flammes du bûcher le feu d'artifice a illuminé le ciel Saint Amarinois. Merci aux bénévoles qui ont travaillé à la construction du bûcher !



Fête de la tarte flambée

Pour sa 2^e édition, la Musique Municipale a fait les choses en grand ! La fête de la tarte flambée a pris ses quartiers sur la place du CAP dès le matin. Un petit marché artisanal, des groupes musicaux, une buvette, et les fours implacablement alignés, tout était prêt pour accueillir le public. Malgré une journée caniculaire, le public, en très grand nombre, a pu apprécier la qualité des tartes flambées, la fraîcheur d'une bonne bière dans une ambiance musicale mêlant les styles pour la joie et le bonheur de chacun.

Une très belle journée, une très belle manifestation, qui, dès sa 2^e année, s'inscrit dans l'agenda local. Vivement 2016.





Économie

Les Brèves

SAINT-AMARIN



GPV France

GPV France est une société autonome, membre du Groupe n°1 européen de l'enveloppe, MAYER-Kuvert-network depuis 2011.

GPV France assure, avec près de 300 collaborateurs, ses activités de transformateur de papier, imprimeur d'enveloppes, fabricant de produits sur mesure et professionnel de la correspondance et de l'emballage postal, pour un chiffre d'affaires s'élevant en 2014 à près de 56 millions d'euros.

GPV France commercialise 3 milliards de produits par an, fabriqués dans son usine historique basée à Saint-Amarin en Alsace, ainsi que des produits spécifiques (sacherie, emballages...) issus de sa filiale de production à Mably dans la Loire (42). Les services administratifs et commerciaux sont répartis au sein de deux agences, à Schiltigheim (67) et à Annonay (07).

L'usine de Saint-Amarin est spécialisée dans la fabrication à la bobine d'enveloppes destinées à l'insertion automatique ou manuelle, imprimées, en urac ou en paquetage. Elle est organisée en 4 ateliers autonomes, constitués de 17 machines enveloppes, 8 machines de paquetage, 8 machines d'impression et d'un effectif de 240 personnes.

L'usine détient son record avec 16 900 000 enveloppes produites le 17 juin dernier.

Pour plus d'informations sur GPV France: www.gpv-france.fr



Economie

Rénovation Mehrbachel

Afin de mettre l'auberge aux normes d'accessibilité, les flux ont été remodelés et l'entrée de l'établissement centralisée afin d'optimiser les déplacements à l'intérieur des locaux. Un nouvel accueil, un ascenseur et la rénovation de certaines chambres dont une dédiée aux personnes à mobilité réduite constituent la partie importante de cette rénovation. La salle de séminaire a été également entièrement renouvelée, agrandie et climatisée.

La famille Kornacker a fait preuve d'imagination pour associer Tradition et modernité!



Auto, habitat & terroir 2015



AUTO, HABITAT & TERROIR fut encore un beau succès populaire. Organisée conjointement par les Enseignes de la Haute Thur et l'association CAPSA, cette 7^e édition regroupant une cinquantaine d'exposants, a permis aux visiteurs de voir les nouveautés en matière d'habitat, automobile mais aussi de goûter aux spécialités locales de nos artisans. Le dimanche, les visiteurs ont pu admirer une belle collection de voitures historiques et sportives proposée par des collectionneurs passionnés de la région.



Prochainement

Fête du Coq

Dimanche 6 septembre

Un dimanche où petits et grands trouveront leur bonheur, braderie dans la rue principale, manèges, animations diverses.

Dans le cadre de la fête du COQ, Le CAP accueillera le salon Thur Passion les 5 et 6 septembre, le Rendez-vous des artisans d'art.

Restauration et buvette sur place avec le repas du COQ à 12 € (Kir, Poulet grillé, Patates, salade mêlée, dessert, café).



Marché du jeu et du jouet d'occasion

L'association La Ludo d'Émilie organise son 1^{er} Marché du jeu et du Jouet d'occasion.

Celui-ci se déroulera le samedi 12 septembre de 14h à 19h, et dimanche 13 septembre de 9h à 17h, au CAP de Saint-Amarin.

Vous pourrez y louer une ou deux tables, afin d'y vendre vos anciens jeux et jouets, et de faire de la place chez vous pour la rentrée et avant les fêtes de fin d'année.

Vous n'avez rien à vendre, mais vous avez des cadeaux à offrir, c'est également le moment de faire des affaires, en venant y trouver le cadeau rêvé à prix d'occasion.

Les tarifs sont de 8€ la table pour le samedi, 10€ le dimanche, et 15€ le week-end. Buvette, restauration rapide, et plusieurs surprises vous attendent tout au long du week-end, tels que les forains qui occuperont la place devant le CAP, et notre soirée jeux, du samedi soir, pour toute la famille.

Vous trouverez les bulletins d'inscriptions, dans vos commerces de proximité, mais également en téléchargement sur le site de l'association et de la commune:

www.laludodemilie.sitew.fr

<http://www.ville-saint-amarin.fr/index.html>



12 et 13 septembre
Nouveau au CAP



Les Brèves

SAINT-AMARIN




P

rochainement

**Samedi 19 septembre
20h au CAP**

Floyd Obsession

Another brick in the wall, Money, Wish you were here...
Les plus grands succès des Pink Floyd au CAP!



Floyd Obsession vous fera revivre ces instants magiques dans un concert « Revival Psychédélique ». 10 musiciens et chanteurs présents sur notre scène interpréteront ces succès aux sons des guitares électriques, synthétiseurs, piano, violons, harpe mais aussi les voix envoûtantes des interprètes. Places numérotées - Ouverture des portes: 18h30 - Concert: 20h avec Floyd Obsession + 1^{re} partie.

Restauration avec
Buvette



Prix des places: 17 € et 12 € pour -16 ans accompagnés

Nouveau, achetez vos places en ligne sur: reservations.lecap-alsace.fr



Prochainement

Les Brevés

SAINT-AMARIN



Chorales réunies

Samedi 26 septembre au CAP

Expo modèles réduits

17 et 18 octobre

Organisée au CAP, par l'amicale des sapeurs-pompiers, vous pourrez découvrir des collections de modèles réduits de toute nature (autos, chemins de fer, bateaux...)



Jazz amarinois, 7^e édition du 23 au 25 octobre

Vendredi 23 octobre à 20h15

1^{re} partie: The Man Overboard Quintet
2^e partie: Les Amuse-Gueules avec Pierre Yves Plat et Didier Marty



Samedi 24 octobre à 20h15

1^{re} partie: Paris Raggars (Ragtime)
2^e partie: Nikki and Jules (Blues)



Dimanche 25 octobre à 16h

Denise Gordon, Caroline Mhlanga, Gemma Abria et Nicolle Rochelle accompagnée par Moulin à Café Jazz Hot Orchestra ensemble pour un concert inédit.



Prochainement

Salon Amarin

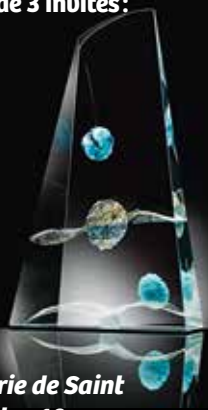
14 et 15 novembre

La 11^e édition du Salon de Peinture et Sculpture se tiendra le samedi 14 et dimanche 15 novembre. Une centaine d'artistes, Peintres et Sculpteurs de tous horizons, présenteront + de 600 œuvres. Cette 11^e édition du Salon Amarin sera honorée par la présence de 3 invités:

Zoritchak, sculpteur
Isabelle Jandot, sculpteur
Véronique Ziminski, peintre

Trois artistes, trois univers à découvrir! Vous découvrirez les sculptures de verre de Zoritchak, la poésie des sculptures de d'Isabelle Jandot et les peintures de Véronique Ziminski.

Pour cette 11^e édition, la mairie de Saint Amarin mettra à disposition les 10 œuvres lauréates des éditions précédentes.



SAINT-AMARIN

Les Brèves

Marché de Noël

Dans une ambiance chaleureuse et authentique, découvrez Noël à Saint-Amarin. Le marché de Noël vous invite à rencontrer des artisans d'ici et d'ailleurs, de quoi vous donner une multitude d'idées cadeaux!

De nombreuses animations au programme: ateliers et jeux pour enfants, Circuit des Contes dans la ville et peut-être le passage du Père Noël dans les allées du Marché!

18 au 20 décembre



J.M. ARRUS

Le 20 novembre
au CAP

J.M. ARRUS accompagné de son compère JPP seront au CAP pour un spectacle où l'humour sera roi.

Placement libre
Ouverture des portes: 19h
spectacle: 20h30

Buvette - petite restauration
Prix des places: 15 €

Nouveau, achetez vos places en ligne sur: reservations.lecap-alsace.fr



Nouvelle saison du TASA

Doté d'un nouveau comité, le TASA prépare sa nouvelle saison théâtrale, la 26^e! La pièce est choisie, ce sera «Ebis oder Nix», comédie en trois actes de Gérard SCHIEB. 12 acteurs, actrices, porteront haut les couleurs du TASA lors des 10 représentations prévues du 23 janvier 2016 au 27 février 2016. Amateurs de théâtre dialectal, ne ratez pas cette nouvelle saison, retrouvez vos acteurs, actrices préférés!





État Civil 2015

Les Brèves

SAINT-AMARIN

Naissances

Maël
le 11 février

De Nicolas DERANGERE et de Mylène FELBINGER

Allan
le 20 février

De Sébastien VOSS et de Myriam BACKENSTRASS

Neyline
le 17 mars

De Samir BOUNEFIKHA et de Ilham REKIMA

Sasha
le 26 mars

De David POYER et de Jessica HERTER

Maé
le 22 avril

De Florian ROULLET et d'Elodie ZUSSY

Mia
le 12 mai

De Florian DEBRUT et de Stéphanie ROCHE

Keyssi
le 17 mai

De Joe MUESSER et de Andréa PICHON

Thibault
le 7 juin

De Vincent JORDAN et de Virginie ENGLER

Lola
le 14 juin

De Loïc DI MARTINO et de Mélanie LEFRANÇOIS

Soufiane
le 1^{er} juillet

De Abdelali MARSANI et de Ikrame WAHAB

Maely
le 2 juillet

De Sylvain DEHAN et de Virginie CORREIA

Ilhème
le 7 juillet

De Issam HAJRI et de Sophia CHALGHOUMI

Maggy
le 14 juin

De Yues KLINGELSCHMIDT et de Carole MORI

Mariages

Le 30 mai

Jean-David JIMENEZ et Fanny STEIGER

Décès

Le 23 janvier

Germaine SCHEIBEL née MOUGEL, 92 ans

Le 9 mars

Gérard ETTERLEN, 82 ans

Le 22 mars

Nicole MENY née ZIMMERMANN, 81 ans

Le 28 mars

Charles FROEHLI, 93 ans

Le 12 mai

Marie-Josée HURTH, 58 ans

Le 13 mai

René ANDRES, 81 ans

Le 7 juin

Anna FUCHS née KERN, 96 ans

Le 9 juin

David GUIDI, 39 ans

Le 18 juin

Louis KLINGELSCHMIDT, 76 ans

Le 20 juillet

Marie-Louise DIFFOR née BALDECK, 78 ans





Informations Générales



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Toute la population de SAINT-AMARIN sera recensée entre le jeudi 21 janvier 2016 et le samedi 20 février 2016

En 2016, SAINT-AMARIN est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concerné.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 21 janvier 2016. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement, **une notice d'information** sur le recensement et les **codes d'accès au site** si vous souhaitez déclarer en ligne.

VOUS POUVEZ DÉCLARER PAR INTERNET

Si vous ne déclarez pas par Internet, les documents papier une fois remplis, doivent être **remis sous enveloppe à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 20 février 2016.**

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- ✓ **Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 03 89 82 62 05**
- ✓ **Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2016 : www.le-recensement-et-moi.fr**
- ✓ **Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr**

ÉLECTIONS RÉGIONALES 6 & 13 DÉCEMBRE 2015

Pour voter lors des Élections Régionales des 6 et 13 décembre 2015, les personnes ayant emménagé à Saint-Amarin au courant de l'année 2015 et les personnes ne figurant pas encore sur les listes électorales de Saint-Amarin **devront s'inscrire sur les listes électorales en mairie avant le 30 septembre 2015.**



Les Brèves

SAINT-AMARIN

VOTRE VILLAGE EN PHOTO

À partir de mai 2016 Saint Amarin s'exposera dans ses anciens habits au détour des rues, monuments et édifices.

Vous possédez des photos anciennes de Saint Amarin, prêtez-les nous. Nous sélectionnerons une cinquantaine de photos qui seront agrandies et installées au cœur de votre village.

Bien sûr, les originaux seront rendus à leur propriétaire.

Pour tout renseignement, contactez J. Sauze (06 27 83 08 35)



St Amarin en 1910 (photo collection M.Kuenty)



Don du sang

Le prochain don de sang aura lieu au CAP le

• Jeudi 19 novembre 2015 de 16h30 à 19h30

Venez nombreux effectuer un acte de solidarité rare et précieux. *Nous comptons sur vous!*

© Fotolia



Informations Générales

Saint-Amarin recyclage

Collecte des encombrants non métalliques

4 septembre • 6 novembre.

D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Au parc de Wesserling

Rue des Fabriques

de 8 h 30 à 11 h 30

samedi 12 septembre,

samedi 14 novembre.

Les D3E sont les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Ordures Ménagères Hebdomadaires

Tous les jeudis (sortir la veille au soir).

Collecte des encombrants métalliques

2 octobre.

DMS

(Déchets Ménagers Spéciaux)

samedi 10 octobre.

Les DMS sont des produits issus du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés, ...).

Plate-Forme déchets verts (carrière à St-Amarin)

Ouverture entre le 1^{er} mars et le 15 novembre (sauf jours fériés)

- Le mercredi de 10 h à 11 h 45,
- Le samedi de 9 h à 11 h 45.



Calendrier des Manifestations 2015



Mois

Dimanche 9 : Concert Musicolonies au CAP
Dimanche 30 : Bargkilwa du Ski Club Edelweiss, Chalet Edelweiss

Mois

Encasement de Membres Bienfaiteurs des SRSA
Samedi 5 : Fête foraine, Place des diables bleus, Salon Thur Passion, Complexe Culturel « Le CAP »
Dimanche 6 : Fête du Coq, Complexe Culturel « Le CAP » Braderie, Salon Thur Passion, Complexe Culturel « Le CAP »
Samedi 12 : Bourse aux jouets, Complexe Culturel « Le CAP » Fête foraine, Place des diables bleus
Dimanche 13 : Bourse aux jouets, Complexe Culturel « Le CAP » Fête foraine, Place des diables bleus
Mardi 15 : Conférence « Climat » par TET au CAP
Samedi 19 : Concert « Floyd Obsession », Complexe Culturel « Le CAP »
Samedi 26 : Concert Chorales réunies, Complexe Culturel « Le CAP »

Mois

Dimanche 4 : Concours de pêche, Étang du Firmenweiher
Dimanche 11 : Projection « Traité transatlantique » par TET au CAP
Samedi 17 : Exposition modèles réduits, Complexe Culturel « Le CAP » Elsasser Owa, Cercle Catholique
Dimanche 18 : Exposition modèles réduits, Complexe Culturel « Le CAP »
Vendredi 23 : Jazz Amarinois, 7^e édition, Complexe Culturel « Le CAP »
Samedi 24 : Jazz Amarinois, 7^e édition, Complexe Culturel « Le CAP »
Dimanche 25 : Jazz Amarinois, 7^e édition, Complexe Culturel « Le CAP » Fermeture Étang du Firmenweiher

Mois

Encasement des Membres Bienfaiteurs du Souvenir Français
Du 4 au 6 : Cirque Place des Diables Bleus
Samedi 7 : Elsasser Owa, Cercle Catholique
Dimanche 8 : Elsasser Owa, Cercle Catholique
Du 10 au 15 : Semaine de la gentillesse, Commerces
Mercredi 11 : Fête patronale, Église Cérémonie de commémoration de l'armistice, défilé, dépôts de gerbes aux monuments aux morts, Cimetière militaire et église
Samedi 14 : Salon Amarin, Peintures & Sculptures, Complexe Culturel « Le CAP » Carnavaliers, Moules frites, Maison du Bailli
Dimanche 15 : Salon Amarin, Peintures & Sculptures, Complexe Culturel « Le CAP » Fête de la Sainte Cécile, Église
Judi 19 : Don du sang, Complexe Culturel « Le CAP »
Du 16 au 30 : Quête calendriers Sapeurs-Pompiers
Du 20 au 27 : Festival du fil engagé, Complexe Culturel « Le CAP »
Dimanche 29* : **Fête des Aînés au CAP**

Mois

Du 1^{er} au 24 : Animation de Noël par Les E.H.T., Commerces
Samedi 5 : Concert de l'Avent, Église
Dimanche 6 : Élections régionales (1^{er} tour)
Mardi 8 : Procession vers la grotte de la Vierge, Hirschenbach
Dimanche 13 : Élections régionales (2^e tour)
Du 18 au 20 : Marché de Noël, Mairie et Complexe Culturel « Le CAP »
Judi 24 : Messe de Noël des familles, Église à 17h30

**En raison des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, la fête des aînés sera avancée au dimanche 29 novembre 2015.*

LES SITES DE LA MAIRIE

- Site de la ville www.ville-saint-amarin.fr
- Site Musée Serret www.museeserret.fr
- Site du CAP www.lecap-alsace.fr

PERMANENCES À LA MAIRIE

Charles WEHRLÉN, Maire : tous les jours, sur rendez-vous
 Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05
 Cyrille AST, Maire-Adjoint : sur rendez-vous
 Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05
 Jean SAUZE, Maire-Adjoint : sur rendez-vous
 Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05
 Marie-Christine LOCATELLI, Maire-Adjointe : le lundi soir, sur rendez-vous
 Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05
 Michèle JOUHANNET, Maire-Adjoint : tous les jours, sur rendez-vous
 Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie : 55 rue Charles de Gaulle - 68550 Saint-Amarin
 Tél. 03 89 82 62 05 - Fax : 03 89 82 71 22
 Courriel : mairie@ville-saint-amarin.fr
 Site Internet : <http://www.ville-saint-amarin.fr>
 Heures d'ouverture des bureaux : tous les jours sauf samedi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

